



NUTRISS

CENTRE NUTRITION, SANTÉ ET SOCIÉTÉ

Gouvernance, statuts et règlements

Adoptés par le Comité scientifique le 16 novembre 2021

Table des matières

<i>Préambule</i>	3
<i>Vision</i>	3
<i>Mission</i>	4
<i>Programmation scientifique</i>	4
<i>Devoirs des membres</i>	5
<i>Statuts des membres</i>	5
Membre chercheur	5
Membre étudiant	6
Membre stagiaire postdoctoral	6
Membre professionnel	6
Membre citoyen	7
<i>Structure organisationnelle</i>	8
<i>La directrice ou le directeur scientifique</i>	9
Mandats.....	9
Nomination et durée des mandats	10
<i>Les responsables d'axes de recherche</i>	11
Mandats.....	11
Élection et durée des mandats.....	11
<i>Les responsables des plateformes</i>	12
Mandats.....	12
Élection et durée des mandats.....	12
<i>Le Comité scientifique</i>	13
Mandats.....	13
Composition	13
Durée des mandats et fréquence des réunions	14



NUTRISS

CENTRE NUTRITION,
SANTÉ ET SOCIÉTÉ

<i>Le Comité aviseur consultatif</i>	15
Mandats	15
Composition	15
Durée des mandats et fréquence des réunions	15
<i>Le Comité des partenaires</i>	16
Mandats	16
Composition	16
Durée des mandats et fréquence des réunions	16
<i>Le Comité des citoyennes et citoyens</i>	17
Mandats	17
Composition	17
Durée des mandats et fréquence des réunions	17
<i>Le Comité des membres étudiants</i>	19
Mandats	19
Composition	19
Durée des mandats et fréquence des réunions	19
<i>L'Assemblée annuelle des membres</i>	20
Mandats	20
Composition	20
Fréquence des réunions.....	20

Préambule

Il a été démontré que 20% des décès attribuables aux maladies cardiovasculaires, aux cancers et au diabète de type 2 sont attribuables à une alimentation de moins bonne qualité. La surconsommation de sodium de même que la faible consommation de produits à grains entiers et de fruits expliquent à elles seules plus de la moitié des décès attribuables à l'alimentation. Ces résultats révèlent toute l'importance des facteurs de risque nutritionnels sur l'incidence de maladies chroniques. Aucun autre facteur de risque, incluant le tabagisme, ne contribue autant au fardeau économique et social qu'impose l'épidémie de maladies chroniques dans nos sociétés. Les scientifiques appellent à des interventions plus efficaces afin d'améliorer les habitudes alimentaires pour un impact positif sur la santé de la population et la structure économique des nations partout sur la planète. Toutefois, il est bien connu que l'efficacité des interventions nutritionnelles varie de façon très importante non seulement d'un individu à l'autre, mais aussi d'un milieu de vie à un autre. Ce constat exige l'élaboration et l'implantation d'interventions plus ciblées qui auront un impact encore plus grand sur la santé des individus et des collectivités. À cet égard, les facteurs biologiques, les habitudes de vie, les comportements et la culture des individus de même que les environnements auxquels ils sont exposés sont autant de dimensions à considérer pour maximiser les impacts de l'alimentation sur la santé des individus et des populations. C'est à cet immense défi social que souhaite s'attaquer le Centre Nutrition, santé et société (NUTRISS).

Le Centre NUTRISS a été créé en 2019, à la suite de l'obtention d'une subvention des Centres de recherche du Fonds de recherche du Québec - Santé (FRQS). Le Centre NUTRISS fédère et mobilise les forces de scientifiques chevronnés, dont plusieurs sont des chefs de file internationaux dans leur domaine. Ces chercheuses et chercheurs proviennent de 12 facultés différentes à l'Université Laval, reflétant ainsi la nature transdisciplinaire des travaux de recherche qu'ils mènent. Le Centre NUTRISS est une entité membre de l'Institut sur la nutrition et les aliments fonctionnels ([INAF](#)), le plus important regroupement de chercheuses et chercheurs au Canada entièrement dédié à l'étude des aliments et de leurs composantes en lien avec la nutrition, la santé et la prévention des maladies chroniques.

Vision

La vision du Centre NUTRISS est d'assumer un rôle de leader reconnu mondialement sur les grandes questions relatives à la nutrition et la santé des individus et des populations.

Mission

La mission du Centre en est une de recherche, de formation ainsi que de mobilisation des connaissances. Les chercheuses et les chercheurs du Centre, par leurs travaux, aspirent à être un réel moteur de changement, et ce, par des actions ancrées sur les besoins des individus, du milieu et des décideurs.

Programmation scientifique

La programmation scientifique du Centre NUTRISS s'articule autour de trois axes principaux. L'**Axe 1- Nutrition de précision** cible les domaines de la nutriginomique, de l'épigénétique, de la métabolomique nutritionnelle, de même que de l'étude du microbiote intestinal. L'**Axe 2- Alimentation et comportements** vise l'étude des facteurs et des processus qui interviennent dans les choix alimentaires et l'adoption des comportements alimentaires qui favorisent ou nuisent à la santé. Les activités de recherche inscrites dans l'**Axe 3 - Nutrition et société** visent principalement à étudier les déterminants environnementaux, culturels et socio-politiques de la saine alimentation et leurs impacts sur les habitudes alimentaires et la santé de la population. Cette programmation vise d'une part l'individu dans toute sa complexité, tout en y intégrant d'autre part l'influence que peuvent avoir l'environnement, les politiques et l'ensemble des facteurs sociétaux sur le geste de manger. Le Centre NUTRISS déploie également une **plateforme numérique** dédiée à la recherche en nutrition en s'appuyant sur les expertises des chercheuses et chercheurs issus des domaines de la géomatique, de l'analyse de données massives structurées et non structurées, du développement d'applications numériques et de l'intelligence artificielle. Finalement, le Centre NUTRISS jouit d'une **plateforme pour la recherche clinique** en nutrition unique au Canada qui permet de mener des travaux cliniques, comportementaux et épidémiologiques d'envergure.

Devoirs des membres

Les membres du Centre NUTRISS doivent avoir pris connaissance de sa gouvernance, ses statuts et ses règlements et avoir accepté de s'y conformer. Les membres s'engagent à suivre les [bonnes pratiques en matière de conduite responsable et éthique en recherche](#) ainsi que d'adhérer à la charte d'engagement en matière d'équité, diversité et inclusion (EDI) de l'INAF. Les membres s'engagent également à respecter les politiques de l'Université Laval en matière d'imputabilité et de [gestion de conflits d'intérêts](#).

Il est attendu de tous les membres qu'ils mentionnent leur [appartenance au Centre NUTRISS](#) et à l'INAF dans les publications issues de travaux effectués dans le cadre du programme scientifique du Centre (incluant les articles, les livres, les rapports, les mémoires et les thèses, de même que les communications, les conférences et les affiches scientifiques). De plus, il est attendu que tous les membres contribuent activement à la vie du Centre.

Statuts des membres

Membre chercheur

Le membre chercheur est un membre du corps professoral régulier de l'Université Laval qui conduit un programme de recherche autonome et dont les projets et les activités de recherche s'inscrivent dans la programmation scientifique du Centre NUTRISS. Il participe à l'élaboration et collabore activement à la réalisation de la programmation scientifique ainsi qu'aux activités du Centre.

Le membre chercheur qui consacre 50 % ou plus de son temps en recherche à des projets et activités s'inscrivant dans la programmation scientifique du Centre NUTRISS a accès à toutes les mesures d'appuis du Centre NUTRISS. Le membre chercheur qui y consacre moins de 50% a accès à toutes les mesures d'appuis du Centre NUTRISS, à l'exception du programme de bourses de 2^{ème}-3^{ème} cycles pour ses étudiantes et étudiants et du programme des compléments salariaux pour ses stagiaires postdoctoraux.

Les chercheuses et les chercheurs intéressés à joindre le Centre NUTRISS à titre de membres doivent d'abord contacter la direction du Centre. Une rencontre est par la suite organisée entre la chercheuse ou le chercheur, la direction du Centre et la ou le responsable d'axe (déterminé selon la programmation de recherche de la chercheuse ou du chercheur). Lors de cette rencontre, les motivations, les intérêts, les besoins et les contributions éventuelles de la chercheuse ou du chercheur sont abordés. Par la suite, la chercheuse ou le chercheur est invité à déposer officiellement sa demande d'adhésion (lettre de motivation accompagnée du curriculum vitae), qui est évaluée par le Comité scientifique. Celui-ci examine les candidatures en fonction de leur pertinence en lien avec la programmation scientifique du Centre.

Les membres chercheurs ont l'obligation de compléter la déclaration du chercheur du FRQS et de la mettre à jour. Les statuts des membres chercheurs sont évalués et approuvés par la direction aux quatre ans (lors du renouvellement du financement du Centre) ou au besoin. Le Comité scientifique sera consulté au besoin.

Membre étudiant

Toute étudiante et tout étudiant inscrit à un programme d'études supérieures de l'Université Laval et engagé dans la réalisation d'un mémoire ou d'une thèse dont le sujet s'inscrit dans la programmation scientifique du Centre NUTRISS sous la direction ou la codirection d'au moins un membre chercheur du Centre devient automatiquement membre étudiant. Il a comme obligation de compléter le formulaire pour les membres étudiants et stagiaire postdoctoraux de l'INAF à chaque année.

Les membres étudiants sous la direction d'un membre chercheur qui consacre 50 % ou plus de son temps en recherche à des projets et activités s'inscrivant dans la programmation scientifique du Centre NUTRISS sont éligibles au programme de bourses pour les étudiantes et étudiants de 2^{ème} et 3^{ème} cycles. Par ailleurs, les membres étudiants sous la direction de tout membre chercheur du Centre sont éligibles au programme de bourses de participation à un congrès ou une formation.

Membre stagiaire postdoctoral

Tout membre stagiaire postdoctoral qui travaille au sein du laboratoire d'un membre chercheur du Centre et dont les travaux s'inscrivent dans la programmation scientifique du Centre devient automatiquement membre stagiaire postdoctoral. Il a comme obligation de compléter le formulaire pour les membres étudiants et stagiaire postdoctoraux de l'INAF à chaque année.

Les membres stagiaires postdoctoraux sous la supervision d'un membre chercheur qui consacre 50 % ou plus de son temps en recherche à des projets et activités s'inscrivant dans la programmation scientifique du Centre NUTRISS sont éligibles au programme de compléments salariaux pour stage postdoctoral. Les membres stagiaires postdoctoraux sous la supervision de tout membre chercheur du Centre sont éligibles au programme de bourses de participation à un congrès ou une formation.

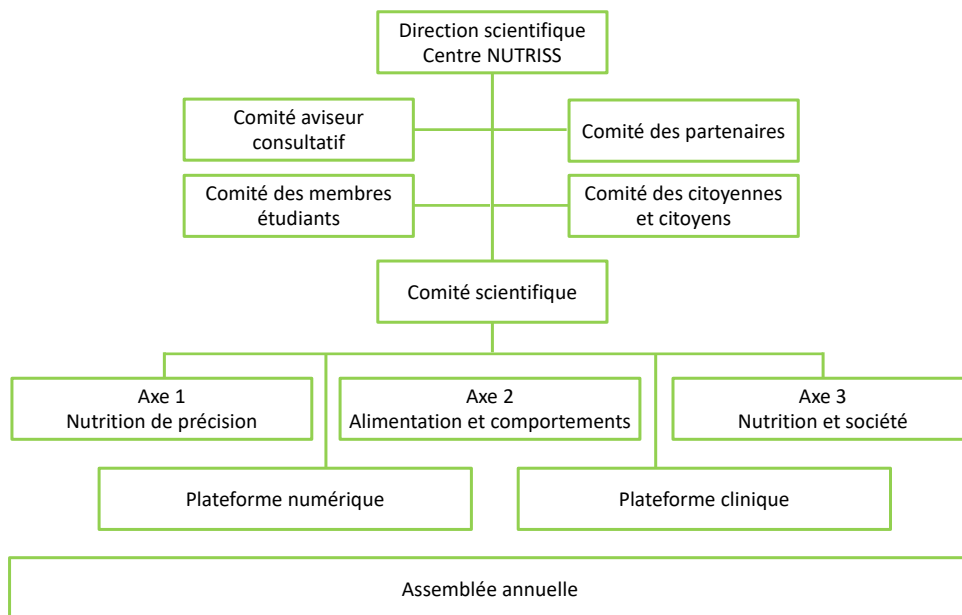
Membre professionnel

Les professionnelles ou professionnels de recherche de même que les techniciennes ou les techniciens sous la supervision d'un membre chercheur du Centre deviennent automatiquement des membres professionnels.

Membre citoyen

Le membre citoyen est membre du Comité des citoyennes et citoyens. Il est nommé à la suite d'un appel à candidatures et à un processus de nomination par la direction du Centre NUTRISS.

Structure organisationnelle



La directrice ou le directeur scientifique

La directrice ou le directeur scientifique est reconnu pour son excellence en recherche et son leadership. Elle ou il est membre chercheur du Centre. Elle ou il préside le Comité scientifique, le Comité aviseur international, le Comité des partenaires et l'Assemblée annuelle du Centre. Elle ou il est le premier ambassadeur à incarner les valeurs du Centre, notamment en ce qui concerne la qualité du milieu de travail et la qualité scientifique des réalisations du Centre.

Mandats

- Assume un rôle de leader en ayant une vision stratégique à long terme du développement de la recherche du Centre;
- Joue un rôle stratégique pour l'orientation et la coordination des activités de recherche du Centre, notamment en ce qui concerne la conception, la mise en œuvre, le suivi et l'adaptation du plan de développement stratégique du Centre;
- Assume la responsabilité de l'allocation des ressources et s'assure de leur utilisation efficace en vue de l'atteinte des objectifs du Centre;
- Favorise et fait la promotion du développement de la recherche et assure le recrutement de chercheuses et de chercheurs en lien avec le plan de développement stratégique du Centre;
- Crée un milieu dynamique et favorable au développement de la carrière des membres chercheurs et à l'attraction et à la rétention de personnel hautement qualifié;
- Se dote de mécanismes de gestion souples, efficaces et transparents pour assurer le fonctionnement harmonieux du Centre;
- Stimule les collaborations scientifiques et l'interdisciplinarité entre les membres du Centre et avec d'autres institutions, notamment en soutenant et en encourageant le travail des responsables d'axes et de plateformes et en fournissant une animation scientifique de haut niveau;
- Représente le Centre et assure sa visibilité sur différentes tribunes locales, nationales et internationales en lien avec sa mission;
- Accroît la notoriété du Centre, établit et maintient les relations scientifiques, institutionnelles et partenariales nécessaires à son développement à l'échelle locale, québécoise, canadienne et internationale en fonction des objectifs établis;
- Coordonne les démarches de financement du Centre et appuie les membres dans leurs

- propres démarches de recherche de financement de leurs travaux de recherche;
- Fait la promotion des bonnes pratiques en matière de conduite responsable et éthique en recherche auprès des membres du Centre;
- Fait la promotion et assure le déploiement de la charte d'engagement et du plan d'action EDI au sein du Centre.

Nomination et durée des mandats

La directrice ou le directeur scientifique du Centre est nommé selon le processus suivant :

- Un Comité de sélection est formé de six personnes nommées par le Comité scientifique et représentatif de l'ensemble de la programmation scientifique (trois membres chercheurs, un membre étudiant, un membre professionnel et un membre externe);
- Le Comité de sélection ainsi nommé détermine la procédure de sélection à suivre en vue de faire un rapport et de produire sa recommandation au Conseil de l'Institut (INAF);
- Le Conseil de l'Institut entérine la recommandation du Comité de sélection.

La directrice ou le directeur scientifique est nommé pour une période de quatre ans, renouvelable une fois sauf exception. La nomination de la nouvelle directrice ou du nouveau directeur scientifique doit s'effectuer au moins un an avant le renouvellement du Centre. La directrice ou le directeur scientifique est accompagné pendant sa première année par la directrice ou le directeur scientifique sortant.

Les responsables d'axes de recherche

Les responsables d'axe appuient la direction scientifique dans l'atteinte des objectifs du plan de développement stratégique du Centre.

Mandats

- Sont les porte-paroles des besoins et de l'expertise des membres chercheurs de l'axe au sein du Comité scientifique;
- Déterminent les orientations et les priorités des activités de recherche de leur axe;
- Planifient le recrutement de membres chercheurs de leur axe, en collaboration avec la direction du Centre;
- Contribuent activement à la conception de projets novateurs, structurants et intersectoriels en lien avec la programmation scientifique du Centre;
- Participent à l'identification d'expertises manquantes et au recrutement de nouveaux membres;
- Favorisent l'intégration et la progression des membres chercheurs en début de carrière universitaire;
- Contribuent à une animation scientifique diversifiée et rassembleuse;
- Participent au rayonnement du Centre en contribuant à la mise en valeur de l'expertise et des projets phares de son axe.

Élection et durée des mandats

Les responsables d'axe sont élus lors de l'Assemblée annuelle du Centre par les membres du Centre pour une période de quatre ans, renouvelable une fois sauf exception.

Les responsables des plateformes

Les responsables des plateformes contribuent à l'élaboration et au bon fonctionnement des plateformes et appuient la direction scientifique dans l'atteinte des objectifs du plan de développement stratégiques du Centre.

Mandats

- Coordonnent les plateformes, s'assurent de son bon fonctionnement et de son développement;
- Promeuvent les plateformes auprès des membres du Centre et facilite son utilisation par les membres;
- Contribuent activement à la conception de projets novateurs, structurants et intersectoriels en lien avec la programmation scientifique du Centre;
- Participent au rayonnement du Centre en contribuant à la mise en valeur de l'expertise et des projets phares de sa plateforme.

Élection et durée des mandats

Les responsables des plateformes sont élus lors de l'Assemblée annuelle du Centre par les membres du Centre pour une période de quatre ans, renouvelable une fois sauf exception.

Le Comité scientifique

Le but du comité scientifique est d'assurer le développement, la réalisation et l'utilité sociale de la programmation scientifique du Centre.

Mandats

- Conçoit et élabore les actions structurantes qui sous-tendent le développement du Centre afin d'assurer le déploiement harmonieux de sa programmation scientifique;
- S'assure de l'adéquation entre les objectifs scientifiques du Centre et ceux de l'INAF;
- Identifie des opportunités de collaboration scientifique avec des partenaires externes et internationaux, en collaboration avec le comité aviseur international, en s'assurant d'une bonne compréhension des besoins de développement de la recherche et en collaborant à l'identification des sources potentielles de financement;
- Contribue à l'élaboration de la planification scientifique annuelle du Centre;
- Évalue les candidatures des chercheuses et des chercheurs qui font une demande d'adhésion au Centre;
- Entérine la planification budgétaire des fonds attribués à son fonctionnement;
- Identifie les mesures d'appui offertes aux membres du Centre;
- Participe à l'animation scientifique du Centre;
- Renouvelle la gouvernance, les statuts et les règlements du Centre NUTRISS à tous les quatre (4) ans;
- S'assure que le Centre et ses membres adhèrent aux valeurs de l'Université Laval, notamment à ce qui a trait à l'embauche de nouvelles ressources.

Composition

Le Comité scientifique est constitué de la directrice ou du directeur scientifique, de la directrice générale ou du directeur général de l'INAF, des responsables d'axes et des plateformes, d'une représentante ou d'un représentant des membres professionnels, d'une représentante ou d'un représentant du comité des membres étudiants et de la coordonnatrice ou du coordonnateur scientifique du Centre. Le comité est présidé par la directrice ou le directeur scientifique du Centre.

Durée des mandats et fréquence des réunions

La représentante ou le représentant des membres professionnels est élu par les membres professionnels du Centre lors de l'Assemblée annuelle du Centre pour une durée de quatre ans, renouvelable une fois sauf exception.

La représentante ou le représentant des membres étudiants est élu par les membres étudiants de NUTRISS lors de l'Assemblée annuelle du Centre pour une durée maximale de deux ans, renouvelable une fois sauf exception.

Le Comité scientifique se réunit au moins quatre fois par année et peut être invité à se prononcer par voie électronique pour décider de toute question jugée digne d'intérêt.

Le Comité aviseur consultatif

Mandats

- Conseille le Comité scientifique sur les grandes orientations et les priorités de recherche du Centre;
- Identifie les opportunités à saisir à l'échelle nationale et internationale;
- Suggère des orientations pour le positionnement du Centre à l'international;
- Conseille les membres chercheurs du Centre dans leur positionnement dans les grands programmes nationaux et internationaux;
- Voit à l'établissement d'une programmation de recherche de haut niveau, en lien avec les objectifs du plan de développement stratégiques du Centre.

Composition

Le Comité aviseur consultatif est composé de trois chercheuses et chercheurs nationaux ou internationaux influents et reconnus pour leur contribution significative à la recherche dans la nutrition et dont les expertises s'alignent à la programmation de chacun de trois axes, incluant le domaine des sciences des données et de l'intelligence artificielle appliquée au domaine de la santé.

Durée des mandats et fréquence des réunions

Les experts sont proposés par le Comité scientifique du Centre pour une durée de quatre ans, renouvelable une fois sauf exception. Le Comité est présidé par la directrice ou le directeur du Centre.

Le Comité se réunit tous les deux ans.

Le Comité des partenaires

Mandats

- Recommande au Comité scientifique des orientations de recherche et de formation en lien avec les besoins et la vision du milieu et des utilisateurs;
- Suggère des mécanismes de mobilisation des connaissances et des technologies afin d'assurer l'utilité sociale des travaux du Centre et d'en maximiser les retombées.

Composition

Le Comité des partenaires est formé de huit représentantes et représentants des actrices et acteurs ministériels, des professionnelles et professionnels de la santé et des représentantes et représentants de diverses communautés.

Durée des mandats et fréquence des réunions

Les représentantes et les représentants sont invités par le Comité scientifique à siéger pour une durée de quatre ans, renouvelable une fois sauf exception. Le Comité est présidé par la directrice ou le directeur du Centre.

Le comité se réunit une fois par année.

Le Comité des citoyennes et citoyens

Mandats

- Favorise une approche de recherche qui tienne compte des préoccupations et des enjeux en lien avec l'alimentation auxquels les citoyennes et citoyens font face au quotidien;
- Contribue aux grandes orientations de recherche du Centre NUTRISS;
- Contribue à certaines activités de mobilisation de connaissances du Centre;
- S'assure que les recherches effectuées au Centre NUTRISS aient un plus grand impact, plus direct et plus rapide sur la santé de la population.

Composition

Le Comité des citoyennes et citoyens est formé de deux à cinq membres citoyens ayant les caractéristiques suivantes :

- Capacité à exprimer ses idées dans une perspective citoyenne;
- Démontrer un intérêt pour l'alimentation;
- Être intéressée ou intéressé par le développement de la recherche et le transfert des connaissances en nutrition;
- Avoir une vision globale de la santé du citoyen;
- Démontrer une ouverture par rapport aux différentes croyances entourant la nutrition et la santé;
- Avoir une expérience antérieure comme participante ou participant de recherche (un atout);
- Posséder des habiletés interpersonnelles facilitant la collaboration comme l'écoute, le respect, l'ouverture d'esprit, et l'empathie;
- Démontrer un esprit critique et une attitude constructive lorsque sollicité pour exprimer une idée;
- Expérience démontrant un engagement comme citoyenne ou citoyen ou comme proche aidant et le désir de contribuer à un objectif qui dépasse sa propre situation (un atout);
- Posséder de bonnes aptitudes en communication (à l'oral et à l'écrit).

Durée des mandats et fréquence des réunions

La durée des mandats des membres du Comité est de deux ans, avec possibilité de renouvellement.

Le Comité des citoyennes et citoyens se réunira au moins une fois par année afin de dresser le bilan de leurs réalisations et formuler des suggestions pour l'année suivante. Des rencontres spontanées où le Comité est invité à se prononcer pour décider de toute question jugée d'intérêt pourront également avoir lieu. D'autres rencontres s'ajouteront en fonction des mandats individuels confiés aux membres du comité. Le Comité est présidé par un membre de la direction du Centre.

Le Comité des membres étudiants

Le Comité des membres étudiants permet la représentativité des membres étudiants auprès de la direction du Centre en s'assurant que leurs besoins et leurs intérêts sont répondus.

Mandats

- Assure un leadership auprès des membres étudiants;
- Recueille et transmet les besoins et les intérêts des membres étudiants à la direction;
- Collabore à la mise en place des différentes activités scientifiques et sociales du Centre;
- Collabore à l'organisation de l'Assemblée annuelle du Centre.

Composition

Le Comité est composé de six membres étudiants.

Le processus d'élection reste à déterminer.

Durée des mandats et fréquence des réunions

Les représentantes et représentants des membres étudiants sont élus pour une durée maximale de deux ans, renouvelable une fois sauf exception.

Le Comité des membres étudiants se rencontre au besoin. Le Comité est présidé par un membre de la direction du Centre.

L'Assemblée annuelle des membres

Mandats

- Formule des recommandations sur des actions structurantes en lien avec le plan de développement stratégique du Centre;
- Procède à l'élection des responsables des axes et des plateformes;
- Procède à l'élection des représentantes et des représentants des membres étudiants (membres étudiants en huit-clos);
- Procède à l'élection de la représentante ou du représentant des membres professionnels (membres professionnels en huit-clos).

Composition

L'Assemblée annuelle est composée de tous les membres chercheurs, professionnels, étudiants, stagiaires postdoctoraux et citoyens du Centre NUTRISS.

Fréquence des réunions

L'Assemblée annuelle des membres se tient une fois l'an.